

Annexe I
Règlement des épreuves du DELF et du DALF

Diplôme d'études en Langue Française DELF A1.1

Niveau A1.1 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Nature des épreuves	Durée	Note sur
Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur de très courts documents enregistrés ayant trait à des situations de la vie quotidienne (deux écoutes).	15 min	/25
Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur des documents écrits simples ayant trait à des situations de la vie quotidienne.	15 min	/25
Production écrite Épreuve en trois parties : <ul style="list-style-type: none"> - Écrire des informations personnelles - Compléter un message ou une histoire simple - Rédiger un message simple 	15 min	/25
Durée totale des épreuves collectives : 45 minutes		
Production orale Épreuve en deux parties : <ol style="list-style-type: none"> 1. Entretien dirigé 2. Activités d'expression portant sur des personnages, des objets, des lieux de la vie quotidienne. 	15 min maximum	/25

Note totale sur 100

Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme A1.1 : 50/100

Note minimale requise par épreuve : 5/25

Diplôme d'études en langue française DELF A1

Niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Nature des épreuves	Nature des épreuves : Option professionnelle	Durée	Note sur
<p>Compréhension de l'oral</p> <p>Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre très courts documents enregistrés ayant trait à des situations de la vie quotidienne (deux écoutes).</p> <p>Durée maximale de l'ensemble des documents : 3 min</p>	<p>Compréhension de l'oral</p> <p>Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre très courts documents enregistrés ayant trait à des situations courantes de la vie professionnelle (deux écoutes).</p> <p>Durée maximale de l'ensemble des documents : 3 min</p>	20 min	/25
<p>Compréhension des écrits</p> <p>Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur quatre ou cinq documents écrits ayant trait à des situations de la vie quotidienne.</p>	<p>Compréhension des écrits</p> <p>Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur quatre ou cinq documents écrits ayant trait à des situations courantes en milieu professionnel</p>	30 min	/25
<p>Production écrite</p> <p>Épreuve en deux parties :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. compléter une fiche, un formulaire 2. rédiger des phrases simples (cartes postales, messages, légendes...) sur des sujets de la vie quotidienne. 	<p>Production écrite</p> <p>Épreuve en deux parties :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. compléter une fiche, un formulaire 2. rédiger des messages simples pour décrire, expliquer 	30 min	/25
Durée totale des épreuves collectives : 1 heure 20			
<p>Production et interaction orales</p> <p>Épreuve en trois parties :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. entretien dirigé 2. échange d'informations 3. dialogue simulé 	<p>Production et interaction orales</p> <p>Épreuve en trois parties :</p> <p>Chacune ayant trait à des situations de la vie professionnelle</p>	5 à 7 min Préparation : 10 mn	/25

Note totale sur 100

Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme A1 : 50 /100

Note minimale requise par épreuve : 5/25

Diplôme d'études en langue française DELF A2

Niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Nature des épreuves	Nature des épreuves : Option professionnelle	Durée	Note sur
<p>Compréhension de l'oral</p> <p>Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre courts documents enregistrés ayant trait à des situations de la vie quotidienne (deux écoutes).</p> <p>Durée maximale de l'ensemble des documents : 5 min</p>	<p>Compréhension de l'oral</p> <p>Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre très courts documents enregistrés ayant trait à des situations courantes de la vie professionnelle (deux écoutes).</p> <p>Durée maximale de l'ensemble des documents : 5 min</p>	25 min	/25
<p>Compréhension des écrits</p> <p>Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre courts documents écrits ayant trait à des situations de la vie quotidienne.</p>	<p>Compréhension des écrits</p> <p>Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre courts documents écrits ayant trait à des situations courantes en milieu professionnel</p>	30 min	/25
<p>Production écrite</p> <p>Rédaction de deux brèves productions écrites (lettre amicale ou message) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. décrire un événement ou des expériences personnelles 2. écrire pour inviter, remercier, s'excuser, demander, informer, féliciter... 	<p>Production écrite</p> <p>Rédaction de deux brèves productions écrites (lettre amicale ou message):</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. décrire un événement ou des expériences professionnelles 2. écrire pour proposer, demander, informer, référer... 	45 min	/25
<p>Durée totale des épreuves collectives : 1 heure 40</p>			
<p>Production et interaction orales</p> <p>Épreuve en trois parties :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. entretien dirigé 2. monologue suivi 3. exercice en interaction 	<p>Production et interaction orales</p> <p>Épreuve en trois parties :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. entretien dirigé 2. monologue suivi 3. exercice en interaction 	6 à 8 min Préparation : 10 min	/25

Note totale sur 100

Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme A2 : 50 /100

Note minimale requise par épreuve : 5/25

Diplôme d'études en langue française DELF B1

Niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Nature des épreuves	Nature des épreuves : Option professionnelle	Durée	Note sur
<p>Compréhension de l'oral</p> <p>Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois documents enregistrés (deux écoutes).</p> <p>Durée maximale de l'ensemble des documents : 6 min</p>	<p>Compréhension de l'oral</p> <p>Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois documents enregistrés ayant trait à des sujets concrets de la vie professionnelle (deux écoutes).</p> <p>Durée maximale de l'ensemble des documents : 6 min</p>	25 min	/25
<p>Compréhension des écrits</p> <p>Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dégager des informations utiles par rapport à une tâche donnée - analyser le contenu d'un document d'intérêt général 	<p>Compréhension des écrits</p> <p>Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits ayant trait à des sujets relatifs au domaine professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dégager des informations utiles par rapport à une tâche donnée - analyser le contenu d'un document d'intérêt général 	35 min	/25
<p>Production écrite</p> <p>Expression écrite d'une attitude personnelle sur un thème général (essai, courrier, article...)</p>	<p>Production écrite</p> <p>Expression écrite d'une attitude personnelle sur un thème professionnel (message, note, rapport...)</p>	45 min	/25
Durée totale des épreuves collectives : 1 heure 45			
<p>Production et interaction orales</p> <p>Épreuve en trois parties :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. entretien dirigé 2. exercice en interaction 3. expression d'un point de vue à partir d'un document déclencheur 		15 min maximum Préparation : 10 mn (ne concerne que la 3ème partie de l'épreuve)	/25

Note totale sur 100

Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme B1 : 50 /100

Note minimale requise par épreuve : 5/25

Diplôme d'études en langue française DELF B2

Niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Nature des épreuves	Nature des épreuves : Option professionnelle	Durée	Note sur
<p>Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents enregistrés - interview, bulletin d'informations... (une seule écoute) - exposé, conférence, discours, documentaire, émission de radio ou télévisée. (deux écoutes) Durée maximale de l'ensemble des documents : 8 min</p>	<p>Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents enregistrés ayant trait à des sujets concrets ou abstraits dans le domaine professionnel : - interview, bulletin d'informations... (une seule écoute) - exposé, conférence, discours, documentaire, émission de radio ou télévisée (deux écoutes) Durée maximale de l'ensemble des documents : 8 min</p>	30 min	/25
<p>Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits : - Texte à caractère informatif concernant la France ou l'espace francophone - Texte argumentatif</p>	<p>Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits spécialisés ayant trait à des sujets relatifs au domaine professionnel : - Texte à caractère informatif concernant la France ou l'espace francophone - Texte argumentatif</p>	1 h 00	/25
<p>Production écrite Prise de position personnelle argumentée (contribution à un débat, lettre formelle, article critique...)</p>		1 h 00	/25
<p>Durée totale des épreuves collectives : 2 heures 30</p>			
<p>Production et interaction orales Présentation et défense d'un point de vue à partir d'un court document déclencheur</p>		20 min maximum Préparation : 30 min	/25

Note totale sur 100

Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme B2 : 50 /100

Note minimale requise par épreuve : 5/25

Diplôme approfondi de langue française DALF C1

Niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Nature des épreuves	Durée	Note sur
Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur des documents enregistrés : - un document long (entretien, cours, conférence...) d'une durée d'environ huit minutes (deux écoutes) - plusieurs brefs documents radiodiffusés (flashes d'informations, sondages, spots publicitaires...) (une écoute). Durée maximale des documents : 10 mn	0h40 environ	/25
Compréhension des écrits Réponse à un questionnaire de compréhension portant sur un texte d'idées (littéraire ou journalistique), de 1 500 à 2 000 mots.	0h50	/25
Production écrite Épreuve en deux parties : - synthèse à partir de plusieurs documents écrits d'une longueur totale d'environ 1 000 mots - essai argumenté à partir du contenu des documents 2 domaines au choix du candidat: lettres et sciences humaines, sciences	2h30	/25
Production orale Exposé à partir de plusieurs documents écrits, suivi d'une discussion avec le jury. 2 domaines au choix du candidat: lettres et sciences humaines, sciences	0h30 préparation : 1h00	/25
Durée totale des épreuves collectives : 4 h 00		

Note totale sur 100.

Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50/100

Note minimale requise par épreuve : 5/25

Diplôme approfondi de langue française DALF C2

Niveau C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Nature des épreuves	Durée	Note sur
Compréhension et production orales Épreuve en trois parties : - compte rendu du contenu d'un document sonore (deux écoutes) - développement personnel à partir de la problématique exposée dans le document - débat avec le jury. 2 domaines au choix du candidat: lettres et sciences humaines, sciences	passation : 0h30 préparation : 1h00	/50
Compréhension et production écrites Production d'un texte structuré (article, éditorial, rapport, discours...) à partir d'un dossier de documents d'environ 2000 mots. 2 domaines au choix du candidat: lettres et sciences humaines, sciences	3h30	/50
Durée totale des épreuves collectives : 3 h 30		

Note totale sur 100.

Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50/100

Note minimale requise par épreuve : 10/50